

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO

-----

Unité- Progrès-Justice

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 22 MAI 2023

N° 23-00571 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Administrateurs des Services de Santé, session 2022, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est:

**Admis**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	TARPAGA INNOCENT	2610_6217_8061_1370	B9242436	28/12/90

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

**Défaillant**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	KOUSSIELE MEDA MANIKO-ANOUE OMER	2610_0956_1793_8597	B11536314	03/04/91

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Étalon